

Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes

Le 25 novembre s'est tenue la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes.

À cette occasion, l'académie de Bordeaux a animé un webinar sur la thématique des violences conjugales qui a réuni plus de 200 participantes et participants. En parallèle, la Région Nouvelle-Aquitaine et la Région académique Nouvelle-Aquitaine proposent une campagne de sensibilisation constituée d'une affiche, d'une carte avec les numéros d'urgence, et du violentomètre.

Le kit numérique est [disponible ici](#).



L'académie de Bordeaux est engagée pour l'égalité professionnelle et la lutte contre les discriminations



Depuis la rentrée de septembre, [le plan pour l'égalité professionnelle et la lutte contre les discriminations](#) (2025-2027), voté en CSA en juin dernier, poursuit le déploiement de ses actions au sein de l'académie (animation du réseau des référents et référentes départementaux ; déploiement du plan de formation ; création d'outil de sensibilisation ; etc). Une affiche de communication synthétique du plan d'action est à disposition sur la page intranet et sera distribuée pour affichage.

Le dispositif STOP DISCRI évolue

[Le dispositif académique](#) de recueil des signalements a pour objet de protéger, d'accompagner, de soutenir les personnels de l'académie de Bordeaux qui pensent être victimes ou témoins d'un acte de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel ou d'agissements sexistes, et de les orienter vers les services compétents.

Le recueil de ces signalements sont instruits dans un cadre confidentiel et neutre par des professionnelles et professionnels.

Depuis la rentrée de septembre, le dispositif évolue :

- Un formulaire de signalement est désormais disponible, permettant de déposer un signalement par écrit en ligne ou via un entretien téléphonique anonyme. Ce formulaire permet également de recueillir l'accord de la victime ou du témoin relatif à la levée d'anonymat, en vue de poursuivre le processus de signalement.
- Au regard des situations, les DASEN pourront être sollicités pour aider au traitement des signalements.



Direction de l'encadrement et des personnels ingénieurs, administratifs, techniques, pédagogiques, santé et sociaux (DEPAT)

La revalorisation des personnels de catégorie C - ATRF et ITRF

Les mesures de revalorisation indemnitaire en 2025 sont ciblées sur les personnels de catégorie C. Cette mesure applicable de manière rétroactive à compter du 1er janvier 2025 consiste à octroyer une revalorisation forfaitaire de 200€ bruts pour les ATRF et de 170€ pour les ADJAENES soit une augmentation moyenne de 4% du RIFSEEP pour les ATRF et de 3% pour les ADJAENES. Ces mesures seront traduites sur la paie du mois de novembre 2025.

Une partie du pôle RH s'est déplacée dans deux établissements : le lycée Hélène Duc de Bergerac et le lycée Élie Faure de Lormont

Dans le cadre de la stratégie RH26, le pôle RH engage un cycle de visites en établissements afin de présenter les dispositifs et actions RH que l'académie a engagés. Ces deux premières visites en présentiel ont été très appréciées par les équipes. Elles ont permis pour les acteurs sur le terrain d'insister sur le besoin d'échanges humains et de souligner l'importance, pour les collègues en EPLE, de voir le rectorat se déplacer. Quelques pistes pour le pôle RH à développer :

1. Renforcer la communication auprès des secrétariats de direction. Poursuivre en conséquence les « instants RH » sous format de webinaire court (1h maximum) ;
2. Développer la visibilité et l'accessibilité de la RH de proximité encore trop méconnus par les personnels ;
3. Réunir les faisant fonction (perdir ou SG) après les entretiens de recrutement, et leur présenter le film annuel sur les missions des personnels de direction/SG (à réaliser sur l'année) en format webinaire ;
4. Améliorer encore la cellule de rentrée pour fournir des réponses personnalisées et adaptées aux besoins de chaque établissement ;
5. Valider au niveau académique l'affectation des agents le plus rapidement possible et garantir leur accès opérationnel aux applications (en lien avec la DSI) ;
6. Intégrer dans ARENA un lien direct vers l'intranet.

La mise en œuvre d'un nouveau cadre de gestion pour les personnels contractuels IATSS pour l'académie de Bordeaux

Un nouveau cadre de gestion contractuel a été présenté lors du CSA du 14 octobre 2025 visant à majorer les niveaux de rémunération des personnels.

Celui-ci est consultable sur le site intranet en suivant ce lien :

<https://intranet.ac-bordeaux.fr/article/personnels-contractuels-iatss>

Le passage en cours des personnels de direction et d'inspection de SIRHEN vers RENOIRH

À compter du 1er janvier 2026, les personnels de direction et les personnels de direction seront gérés dans l'application RENOIRH. Les répétitions générales de bascule se sont bien déroulées fin octobre et début novembre garantissant ainsi les prises en charge administrative et financière pour janvier 2026.

Le portail individuel RH des agents sera renouvelé permettant la consultation en ligne de l'ensemble des actes de gestion.

Direction des personnels enseignants (DPE)

Webinaire à destination des enseignants stagiaires

La DPE a organisé le 12 novembre dernier comme chaque année désormais, un webinaire en direction des fonctionnaires stagiaires pour les accompagner et les informer sur le calendrier et les modalités du mouvement inter-académique et répondre à leurs nombreuses questions.

Mouvement

La campagne pour le mouvement inter académique a débuté le 05 novembre et sera clôturée le 26 novembre 2025. Une nouveauté, mise en place d'une démarche Colibris pour le dépôt des confirmations de demandes.

L'ensemble de ces documents ainsi que toutes les informations générales sur le mouvement inter-académique 2026 sont disponibles sur le site intranet : <https://intranet.ac-bordeaux.fr/mini-home/mobilite>

Recrutement

Ce 27 novembre, un webinaire de recrutement d'enseignants contractuels pour les candidats se destinant aux métiers d'enseignant de lettres, dans le cadre du "carrefour de l'emploi".

Direction des personnels à l'accompagnement scolaire (DPASCO)

Mise à jour des espaces AED CDD et APSH sur l'intranet

Fini les guides longs et non lus, place aux espaces ! Les espaces AED CDD et APSH ont été entièrement revus pour plus de lisibilité

et praticité pour les établissements et les agents. Une navigation par thématique avec des fiches pratiques, des modèles de documents a été privilégiée. Une foire aux questions est en cours de réalisation.

Protection sociale complémentaire 2026

Pour les AED CDD, CUI, adultes relais et contractuels EPLE sur fonction administrative, la campagne d'affiliation débutera en décembre 2025 ou février 2026.

Cadre de gestion des AED

La circulaire du 17 septembre 2025 relative au cadre de gestion des AED est paru au BO du 9 octobre 2025. La mise à jour des espaces AED CDD et CDI sont en cours sur l'intranet de la DPASCO.

Direction expertise paye-pensions (DEPP)

La campagne « Supplément familial de traitement »

est ouverte depuis le 12 novembre dernier. Pour la première fois cette campagne est traitée via l'outil dématérialisé Colibris. L'outil permet de gérer la campagne de renouvellement des droits SFT jusqu'au 2/01 mais aussi de prendre en compte toutes les nouvelles situations et mise à jour. Ce processus s'inscrit dans le cadre des engagements de la feuille de route RH de l'académie.

<https://intranet.ac-bordeaux.fr/article/le-supplement-familial-de-traitement-sft-campagne-2025-2026>

Protection sociale complémentaire

Fin de la période d'affiliation suite à la première vague de mail s envoyés par la MGEN. En décembre, les personnels de direction et d'inspection seront concernés ainsi qu'une deuxième vague pour les personnes qui n'avaient pas reçu leur mail d'affiliation début octobre. Les collègues qui ont déjà répondu peuvent toujours modifier leur choix sur le site de la MGEN. Ce dispositif concerne les 56 000 agents rémunérés par le rectorat. La mise en œuvre de la complémentaire santé obligatoire sera effective le 1er mai 2026.

Une nouvelle démarche Colibris intitulée "reconstitution de carrière" s'adresse, depuis lundi 24 novembre 2025, à l'ensemble des agents titulaires de l'académie nés en 1972.

En effet, dans le cadre du droit à l'information retraite, chaque assuré a accès dès 35 ans à une information sur l'ensemble de ses droits acquis en matière de retraite.

Le relevé de carrière retrace les droits acquis, en trimestres ou en points, dans l'ensemble des régimes auxquels chacun a cotisé au cours de sa vie.

A partir de 55 ans, sont ajoutées les données spécifiques comme les bonifications et les majorations, avec la mise à disposition d'une estimation du montant global de la pension.

Cette information globale est disponible sur le site : www.info-retraite.fr

En complément, depuis 2018, tous les fonctionnaires de la fonction publique d'État ont accès à leur compte individuel retraite (CIR) sur le portail ENSAP (espace Numérique de l'Agent Public) : www.ensap.gouv.fr

Vous pouvez ainsi retrouver l'ensemble des informations personnelles et de carrière nécessaires au calcul de votre future pension de fonctionnaire. Vous pouvez également accéder à un simulateur dès 45 ans, et effectuer des estimations fiabilisées à partir de 55 ans.

C'est avec cet objectif que le bureau des pensions du rectorat sollicite chaque agent titulaire l'année de ses 54 ans et procède à la mise à jour des CIR.

La régularisation des CMO 90%

a débuté sur paie d'octobre pour les personnels gérés par la DEPAT. Pour les personnels enseignants, CPE, psyEN, AED et AESH la régularisation sera réalisée sur la paie de novembre. Les agents concernés ont été informés par les services gestionnaires via des courriers individuels.

Cellule recrutement

Attirer les jeunes talents !

La cellule de recrutement, les DRH de proximité et les DSDEN partent à la rencontre des jeunes en quête de leur orientation et de leur projet post-bac lors des "Nuits de l'orientation", événements organisés par les Chambres de Commerce et d'Industrie (CCI) à

Pau, Bayonne, Dax et Marsac.

Une occasion unique de leur faire découvrir non seulement les métiers de l'enseignement, mais aussi les métiers administratifs, ainsi que les différentes voies d'accès à ces professions.

Vendredis de l'emploi

Pour l'année 2025/2026, les "Vendredis de l'emploi" continuent ! Deux publications LinkedIn par mois seront partagées sur la page de l'académie de Bordeaux afin de mettre en lumière nos recrutements en cours. L'occasion d'attirer un plus large public !

Informers les acteurs de l'emploi

Pour la troisième année consécutive, un webinar par département a été organisé à destination des conseillers France Travail, dans le cadre d'une convention fructueuse, afin de les informer sur nos métiers et les différentes voies d'accès. Cette année, un focus particulier a été mis sur la promotion de nos concours ainsi que sur la réforme de la formation initiale des professeurs.

Bonne pratique



Votre messagerie professionnelle (@ac-bordeaux.fr) est la seule qui doit être utilisée dans le cadre professionnel. C'est cette adresse académique qui est utilisée dans le cadre des communications institutionnelles et individuelles.

Consultez vos documents interactifs RH

The image displays three interactive HR documents. The first, 'Mes infos RH', is dated 14 novembre 2025 and is categorized under 'Ressources humaines'. The second, 'Mon année RH en un coup d'oeil - Personnels enseignants', is also dated 14 novembre 2025 and is categorized under 'Ressources humaines', 'Enseignants', and '2nd degré'. The third, 'Mon année RH en un coup d'oeil - Personnels ATSS', is dated 21 octobre 2025 and is categorized under 'Ressources humaines', 'ATSS', and 'DEPAT Bordeaux'. Each document has a right-pointing arrow indicating it is interactive.

Suivez-nous sur les réseaux sociaux @acbordeaux



Si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre d'information, [cliquez ici](#)

Lettre réalisée par le service communication du rectorat de l'académie de Bordeaux